

[Imprimer](#)

08.10.2009 © Charente Libre  
 Droits de reproduction et de diffusion réservés  
 Usage strictement personnel

## ■ Les faits du jour en rÃ©gion

### LA VILLE À VÉLO, VOYONS COMMENT ÇA ROULE

**Le congrès biennal du club des villes cyclables se tient ces jours-ci à La Rochelle. Objectif: promouvoir le vélo dans le déplacement urbain. Tour d'horizon**

Agnès MARRONCLE

08.10.2009



Véronique Michaud, secrétaire générale du club des villes et territoires cyclables • photo A. M.

Reproduction interdite

Bienvenue au club des villes cyclables. Il fête cette année ses 20 ans. En 1989, il ne comptait qu'une poignée d'élus en France *«conscients que les transports collectifs ne pourraient jamais répondre à toutes les situations»*. *«Pour désengorger les villes et limiter la pollution, il fallait aussi favoriser le vélo»*, rapporte Véronique Michaud, secrétaire générale de ce club des villes et territoires cyclables. Aujourd'hui, un millier de collectivités ont adhéré à cette association où l'on s'échange idées et pratiques pour promouvoir l'usage urbain du vélo.

Les déplacements à bicyclette n'ont cessé de décliner depuis les années 50. En 1993, la part modale du vélo dans les déplacements quotidiens - sa part de marché par rapport à la voiture, au bus, etc. - était descendue à 2,85 %. Depuis, elle remonte à force d'aménagements de pistes et bandes cyclables, de couloirs de bus ouverts aux vélos, de zone 30 km/h imposées aux voitures qui font alors moins peur aux cyclistes. *«Cette moyenne cache de fortes disparités. Vous avez des villes comme Marseille qui sont à 0,25 % et d'autres comme Strasbourg qui sont à 12 %»*, nuance Véronique Michaud.

#### Le coup de pouce électrique

Strasbourg fut une des premières à encourager le vélo. La Rochelle aussi mais, curieusement, la collectivité ne dispose pas d'étude comparative sur le sujet. Le véritable déclic, le retournement de tendance en faveur du vélo va de paire avec l'arrivée des libres-services type Vélib à Paris, mais avant cela, le Vélo'v lyonnais en 2005. *«A Lyon, la pratique a progressé de 75 % en quatre ans. Pas simplement des gens qui empruntent ces vélo'v mais d'autres personnes que cette initiative a stimulées. Elles ont décroché leurs vieux clous, les ont fait réparer ou ont acheté un vélo de ville.»*

Ce système du libre-service gagne de plus en plus d'agglomérations. Une vingtaine en 2008. A l'exception de La Rochelle où les Yélo sont intégrés au transport public, le service est souvent confié à un prestataire privé, Decaux les trois quarts du temps. *«La part du vélo ne progresse pas seulement dans les villes sans relief. Grenoble a par exemple de très bons résultats»*, affirme Véronique Michaud qui avance la solution de

l'assistance électrique. *«Le vélo ne doit pas être une punition. Les cycles à assistance électrique représentent une réelle avancée. D'ailleurs, leurs ventes ont doublé l'an dernier.»*

Mais pour rattraper les Allemands qui sont à 10 % de part modale, ou certaines villes italiennes comme Ferrare (29 %), il reste encore pas mal à faire. *«La bicyclette progresse en centre-ville, mais vers le péri-urbain, il y a encore beaucoup d'aménagements à prévoir. La question qui revient souvent, c'est aussi celle du stationnement sécurisé des cycles, dans les gares, les entreprises...»* Et quand on rejoint son immeuble, où range-t-on son vélo? L'habitat ancien des centres-villes ne s'y prête guère. Pour les constructions neuves, l'espace vélo est dorénavant aussi obligatoire que la place de stationnement voiture.

A terme, l'objectif de la France est de faire grimper en dix ans la part du vélo à 15 % des déplacements quotidiens. *«On serait encore loin des 35 % d'une ville comme Copenhague, note Véronique Michaud. Or, la ville danoise, elle, vise maintenant les 50 %!»*

Imprimer

08.10.2009 © Charente Libre  
Droits de reproduction et de diffusion réservés  
**Usage strictement personnel**